LE BUDGET RUSSE DE 1890

Le *Journal des Débats* publie sur le budget russe un important article dont nous détachons le passage suivant :

« Le rapport que le ministre des finances adresse à l'empereur de Russie en lui soumettant le budget de la nouvelle année, constitue un document de la plus haute importance dans un pays où les manifestations publiques de la politique générale et de la politique financière en particulier sont assez rares. Ce rapport fournit au ministre l'occasion d'exposer son programme financier en même temps qu'il jette le jour sur la ligne de conduite du cabinet impérial.

» Il est, en effet, impossible aujourd'hui de poursuivre une politique ambitieuse et militante, sans que les chiffres du budget en soient instantanément affectés ; les contribuables italiens, pour ne citer qu'un seul exemple, savent ce que l'entrée de l'Italie dans la triple alliance et les grands projets de M. Crispi coûtent à leur pays.

» C'est là un reproche qu'on ne saurait adresser à la Russie; sans rien sacrifier de ses intérêts vitaux *et en sauvegardant sa dignité nationale*, elle ne se départit pas de l'attitude pacifique, nous dirions volontiers pacificatrice, que l'empereur Alexandre a choisie. La volonté bien arrêtée du souverain d'éviter les aventures et les conflits inutiles se trouve exprimée avec une vigueur remarquable dans le rapport de M. Vychnegradski sur le budget de 1890, tout comme dans le rapport de 1889.

» C'est à cette politique pacifique et à l'habile gestion des deniers de l'Etat qu'il faut attribuer le relèvement progressif et l'affermissement du crédit de la Russie.

» Si la confiance dans la solvabilité de la Russie le souvenir de la loyauté que cette puissance a toujours montrée dans la tenue de ses engagements et d'incontestables sympathies politiques ont ouvert aux Fonds Russes un si large accès sur le marché de Paris et dans le portefeuille des rentiers français, l'évènement donne raison à ceux qui ont encouragé ce genre de placement.

» Le programme financier de M. Vychoegradski se résumait l'an dernier en quelques mots : « Pas de dépenses extraordinaires, si elles ne peuvent être couvertes par les ressources courantes, sans recourir à l'emprunt, et cette année, il ajoute : Pas d'impôts nouveaux. » Grâce à l'appui qu'il rencontre auprès de l'empereur, le ministre de la Russie a pu se débarrasser d'un ennemi toujours prêt à bouleverser les calculs les mieux établis ; nous faisons allusion aux allocations extrabudgétaires, aux crédits supplémentaires. Voilà deux ans qu'ils ont disparu, et cela donne aux prévisions des chances de réalisation très grandes.

» L'année dernière déjà, nous faisions remarquer que M. Vychnegradski et le Conseil de l'empire, à qui incombe l'élaboration du budget, s'étaient montrés circonspects, très scrupuleux dans l'évaluation des recettes de l'exercice nouveau. En 1890, cette circonspection a été encore exagérée on a craint de s'exposer à des déceptions si l'on ne tenait pas un compte sévère de la moins bonne récolte de 1889, qui a été fort au-dessus des deux admirables récolte qui l'ont précédées.

A côté de l'économie matérielle résultant d'une diminution d'intérêts, M. Vychnegradski constate que l'opération a eu des avantages d'une autre nature ; « l'ouverture du marché de Paris, qui, avec un certain fondement, préfère nos titres aux divers Fonds exotiques » : l'augmentation des ressources liquides de la Banque de Russie (par le remboursement de 50 millions dus par le Trésor), qui a contribué au relèvement et à la stabilité du change. Mais l'amélioration du rouble est due surtout à la détente politique, à laquelle contribue si efficacement l'amour sincère de la paix dont est animé l'empereur Alexandre III.

» Le ministre des finances conclut son exposé en affirmant que, grâce à la prudence qui a présidé aux estimations de recettes, grâce à la suppression des crédits extrabudgétaires, grâce enfin aux dispositions pacifiques de la Russie, on peut *espérer que la réalité répondra aux prévisions du* budget de 1890. A l'abri de la paix honorable que désirent l'empereur et la Russie, le pays pourra développer sa richesse et son bien-être. »

L'INFLUENZA

Conversation d'un rédacteur de l'*Echo de Paris* avec M. Pasteur :

« — Vous croyez, maître, au caractère microbien de l'épidémie?

» — Je le suppose. Mais je n'affirme rien, n'ayant pas de preuves. Et, si je me permettais une hypothèse, ce serait celle d'un microbe déjà ancien, d'un microbe d'une maladie connue, de la grippe par exemple, dont la virulence et les effets morbides se seraient exaltés et compliqués.

« Dans l'épidémie qui sévit, on relève beaucoup de cas de pneumonie infectieuse: il n'y a pas longtemps qu'on connait cette maladie: eh bien ! est-ce que l'influenza ne serait pas quelque maladie du même ordre ?

» Un diminutif ? Je le répète, ce sont des hypothèses qu'on ne pourra examiner que lorsque l'épidémie sera finie, alors que, de tous les coins où elle s'est répandue, arriveront les constatations et les preuves contradictoires, qu'on ne pourra vérifier que par l'expérimentation.

» Car, voyez-vous, ajoute lentement mon éminent interlocuteur, en regardant le vide et en levant doucement son index vers le plafond,— il ne faut, on ne doit rien affirmer, malgré les raisonnements les plus probants, malgré toutes les théories, malgré les plus indiscutables déductions que lorsqu'on a *mis le doigt sur le fait*, et cent mille hypothèses savantes ne valent pas une preuve expérimentale.

» — On a prétendu de différents côtés, en dernier lieu à Vienne, qu'on avait découvert le microbe de l'influenza.

» M. Pasteur hoche la tête à plusieurs reprises et sur mes instances me répond en hésitant beaucoup :

» — Des découvertes de ce genre ne sont jamais si rapides, ni surtout si immédiatement concluantes. Je n'ai pas lu les mémoires originaux de ces messieurs, mais, jusqu'à nouvel ordre, j'en doute. »

* * *

Toulon, 12 janvier. — L'influenza quoiqu'en décroissance, continue à faire de nombreuses victimes. Le nombre des décès a doublé.

Tunis, 12 janvier. — L'influenza se propage en Tunisie toutes les administrations sont atteintes.

On assure que le Bey et Taïeb-Bey sont atteints mais sans gravité.

L'administration des postes a dû employer des militaires.

A la Marsa, la moitié de la garnison beylicale est alitée.

* * *

Paris, 12 janvier. — L'influenza fait rage à Londres, et les médecins ne savent plus où donner de la tête.

L'épidémie continue ses ravages en Bavière : de Munich, on signale la mort du doyen des généraux bavarois, Lindenfels, décédé à Augsbourg, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Un rédacteur de l'*Echo de Paris* s'est rendu hier chez M. Pasteur, qu'il a interviewé sur les causes présumées de l'influenza.

« Croyez-vous, maître, au caractère microbien de l'épidémie ?

— Je le suppose, mais je n'affirme rien, n'ayant pas de preuves, et si je me permettais une hypothèse, ce serait celle d'un microbe déjà ancien, d'un microbe d'une maladie connue, de la grippe par exemple, dont la virulence et les effets morbides se seraient exaltés et compliqués. »

LES ÉLECTIONS DE DIMANCHE
A LA CHAMBRE

Paris, 12 janvier. — Hier, les élections complémentaires suivantes ont eu lieu, en remplacement de députés invalidés.

LOIRE

3e circonscription de Saint-Etienne

MM. Neyrand, conservateur....	9.029	ÉLU
Dequaire, rad............	8 165	

MORBIHAN

1re circonscription de Lorient.

Inscrits, 20,180. — Votants, 14.933

MM. le comte de Pluvié, royal...	5.328	
Frédéric Soulié, boulangiste	2.074	
Guieysse, opportuniste....	4.331	
Lullier, socialiste........	396	

BALLOTTAGE

VIENNE

2e circonscription de Poitiers

Inscrits..................	19384	
Votants...................	16441	
MM. Dupuytren, conservat.....	18372	ÉLU
Bazille, opp..............	960	

HAUTE-VIENNE

Circonscription de Rochechouart

Inscrits, 14,588. — Votants, 11,600.

MM. Léouzon-Leduc, boulangiste.	5 177	
Puyboyet, opportuniste.....	6.333	ÉLU

DORDOGNE

2e circonscription de Bergerac

MM. Dr Clament, opportuniste...	4.875	
Thirion-Montauban, invalidé, conservateur......	4.912	ÉLU

TARN-ET-GARONNE

2e circonscription de Montauban

MM. Arnault, conservateur.. ...	5.721	
Cambe, opportuniste.......	6.193	ÉLU

CONSEIL GÉNÉRAL

FINISTÈRE

Canton de Brieuc

MM. le comte de la Grandier dr.	634	
Jacquem, opportuniste.....	726	ÉLU

GARD

Canton de Villeneuve-lez-Avignon

MM. Emile Michel, conservateur	667	voix
le docteur Regnaux, opp. .	710	élu

LES DÉSERTEURS ET INSOUMIS

Aux termes de la loi d'amnistie du 19 juillet dernier, les déserteurs et insoumis résidant hors de France, mais en Europe, doivent avoir fait leur déclaration de soumission devant le représentant accrédité de la France dans le lieu de leur domicile, dans le délai de six mois, c'est-à-dire le 26 janvier courant.

Les déserteurs et insoumis de cette catégorie qui, passé ce délai, n'auront pas fait acte de repentir, seront de nouveau recherchés et poursuivis s'il y a lieu.

Ceux qui, après avoir fait leur soumission, se trouvent dans l'obligation de servir, n'auront point rejoint la France dans un délai normal ou n'auront point répondu aux convocations qui pourront leur être faites, seront de nouveau signalés, recherchés et poursuivis.

Pour les déserteurs et insoumis résidant hors d'Europe, le délai de soumission n'expire que le 21 juillet 1890.

Pour l'application de la loi aux réservistes et aux territoriaux insoumis, le ministre de la guerre vient d'envoyer aux généraux commandant les corps d'armée une circulaire dont voici les principales dispositions :

« Le décret du 25 novembre dernier ayant fixé à cette date la mise à exécution de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement, les dispositions de l'article 75 de cette loi, relatives aux réservistes et territoriaux insoumis, seront appliquées à ceux qui n'ont point encore répondu aux convocations régulières faites depuis le 28 août dernier pour les périodes d'instruction.

» Ces hommes devront donc être punis disciplinairement, mais ils n'ont pas à être traduits devant les conseils de guerre.

» Des bulletins de recherches seront lancés contre eux par les commandants des bureaux de recrutement.

» En cas d'arrestation ou de présentation volontaire de ces retardataires, et hors les circonstances de force majeure dûment constatées les commandants des bureaux de recrutement prononceront contre eux la peine disciplinaire encourue.

» Les réservistes ou territoriaux qui n'auront point répondu à une première convocation, seront l'objet d'ordres d'appel individuels à l'époque de convocation normale de la période d'instruction suivante des hommes de leur catégorie.

» Le fait de n'avoir pas répondu à ce deuxième appel dans les délais impartis par l'article 73 de la loi du 15 juillet 1889 constituera le cas de récidive prévu par la loi. »

Les récidivistes seront alors déclarés en état d'insoumission, signalés et recherchés comme tels.

En cas d'arrestation ou de présentation volontaire, ils seront traduits devant un conseil de guerre et punis conformément à la loi.

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaire et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

NOUVELLES DU JOUR

M. Goblet, candidat

Paris, 12 janvier. — Aujourd'hui, M. Goblet assistait à une réunion des délégués des comités républicains de l'arrondissement de Sceaux.

Il a confirmé l'acceptation de sa candidature, contre M. de Belleval, et il a réédité, comme programme, le discours qu'il a prononcé le 11 novembre dernier, au punch offert à M. Hovelacque.

Le conflit anglo-portugais

Lisbonne, 12 janvier. — Tout semblait en voie d'arrangement avec l'Angleterre quand hier arriva un ultimatum demandant le rappel des troupes, des autorités, et de toutes les expéditions de quelque nature qu'elles soient sur les rives du Chiré, et au-delà du confluent de Ruo, au sud de Zambèze, et de la région de Massonah.

Cet ultimatum a été signifié verbalement par M. Glympêtre à M. Baros Gomez.

L'Angleterre donnait à cet effet un délai de 24 heures au Portugal, ajoutant que, passé ce délai, le ministre d'Angleterre se retirerait sur l'aviso de guerre qui attendait dans ce but à Vigo.

Le cabinet de Lisbonne céda, mais en réservant tous les droits de la couronne.

Les comités impérialistes de la Seine chez M. le général du Barail

Paris, 12 janvier. — Les Comités Napoléoniens Impérialistes du département de la Seine ont été reçus par le général du Barail, qui est leur président, *en même temps qu'il est président du Comité Central de l'Appel au Peuple.*

Les Comités viennent d'être réorganisés sur un plan nouveau, conformément aux instructions précises et détaillées du prince Victor Napoléon.

M. le baron Jules Legoux, délégué général du Prince, a présenté la députation au général du Barail.

M. Debetz, vice-président général, a demandé au général du Barail, de porter les vœux de ses collègues au prince Victor, et de recevoir pour lui-même leurs souhaits ainsi que l'expression de leur dévouement.

M. le général du Barail a longuement répondu à M. Debetz. Il a dit qu'il était heureux de voir que les Comités impérialistes de la Seine restaient inébranlables dans leur foi politique. Il a terminé ainsi :

« Ah ! messieurs, c'était autrefois et depuis les temps les plus anciens, une vertu toute française d'être fidèle surtout au malheur. Comment se fait-il que cette généreuse tradition ait été rompue précisément à propos des Napoléons, de ces souverains, glorieux entre tous, qui ont le plus fait pour le bonheur du peuple ? Comment ceux qui s'honorent du titre de fils de la République peuvent-ils oublier que ce sont les Napoléons qui ont constitué l'Etat moderne sur les ruines à jamais disparues de l'ancien régime ?

» Que peut-on reprocher à l'auguste mémoire de Napoléon III, si bon, si compatissant aux malheurs du peuple, si préoccupé de toutes les questions sociales, car, à l'encontre de ce que disait un célèbre tribun, il n'y a réellement plus que des questions sociales ? — La guerre de 1870 ? — Ah ! il faut en finir une bonne fois avec cette fausse et mensongère légende.

» Non, l'Empereur ne voulait pas la guerre. Il a fait pour l'éviter tout ce qui était compatible avec l'honneur national; mais quand on porte le nom glorieux de Napoléon et que l'on commande à la noble et fière nation française, on ne subit pas l'outrage, d'où qu'il vienne, sans tirer l'épée, dût-on périr par l'épée.

» L'Histoire, plus impartiale, dira un jour à qui reviennent les lourdes responsabilités de cette douloureuse époque.

» Non, le Pacte social n'a pas été brisé par l'ennemi triomphante — et virtuellement nous vivons toujours sous l'empire du Plébiscite de 1870 qui, une fois de plus, a consacré les droits des Napoléons !

» Encore une fois, messieurs, merci de votre si sympathique démarche ; j'en suis profondément reconnaissant. Je serai heureux d'en rendre compte à S. A. I. le Prince Victor Napoléon. »

Dom Pedro à Pau

Pau, 12 janvier. — L'empereur Dom Pedro est arrivé ici à midi et demi avec une suite de 32 personnes.

Beaucoup de monde l'attendait à la gare, il n'y a pas eu d'incident.

Mort du chef des vieux-catholiques

Munich, 12 janvier. — M. Dœllinger, chef du mouvement vieux-catholique, qui était malade depuis quelques jours, s'est éteint, à Munich, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Le conflit anglo-portugais

Lisbonne, 12 janvier. — La réunion tenue par le conseil d'Etat s'est terminée à une heure du matin. Le bruit court, mais nous ne le reproduisons que sous réserves, que le gouvernement portugais a cédé à la pression de l'Angleterre et a ordonné la retraite des forces portugaises du Schiré et du Mashonaband.

Mort de deux marins

Toulon, 12 janvier. — Le contre-amiral en retraite Floquet est mort cette nuit, à l'âge de 78 ans.

Le doyen des mécaniciens de la marine, M. Leclerc, chevalier de la Légion d'honneur, a succombé, ce matin, à l'âge de 84 ans.

L'archiduc Charles-Louis

Vienne, 12 janvier. — *La Correspondance de Buda-Pesth* déclare, d'après une source autorisée, qu'il est absolument inexact que l'archiduc Charles-Louis ait l'intention de renoncer à ses droits de succession, en faveur de l'archiduc François-Ferdinand qui serait proclamé prince héritier.

Projets d'interpellation à la Chambre

Paris, 12 janvier. — M. Flourens a déclaré à un rédacteur du *Gaulois* que, contrairement au bruit qui a couru hier, il n'a pas l'intention d'interpeller le gouvernement sur sa politique extérieure.

Il a toutefois quelques raisons de croire qu'un de ses collègues posera à M. Spuller une question qui pourrait bien être transformée en interpellation.

« Dans ce cas, a-t-il ajouté, j'aurais à examiner la question de savoir si je devrais intervenir dans le débat. »

L'ancien ministre se propose aussi d'obtenir de M. Spuller une réponse à la question qu'il lui avait adressée avant la séparation des Chambres, sur les contestations relatives aux pêcheries de Terre-Neuve.

M. Gerville-Réache a prévenu le président du conseil qu'il l'interpellerait sur le projet de voyage attribué à M. le président de la République, par certains journaux, qui prétendaient que M. Carnot se rendrait à Bruxelles pour s'y rencontrer avec l'empereur d'Allemagne.

M. Tirard, dit la *République française*, a fait savoir à M. Gerville-Réache qu'il accepterait immédiatement cette interpellation et serait heureux de saisir cette occasion de faire justice de ce ridicule racontar.

Maladie du colonel Lebel

Paris, 12 janvier.— L'état de santé du colonel Lebel, inspire de vives inquiétudes, dit l'*Echo de Paris*.

L'inventeur de notre nouveau fusil n'est âgé que de 52 ans.

Après avoir longtemps dirigé l'école normale de tir du camp de Châlons, il commande à Sedan le 120e.

C'est là qu'il a dû s'aliter et que sa vie se trouve aujourd'hui en danger.

Nos troupes d'Indo-Chine

Paris, 12 janvier. — Le dernier transport en partance pour l'Indo-Chine a reçu un chargement de plusieurs milliers de fusils Lebel, réservés à l'armement de l'infanterie de marine: bien entendu, aucune de ces armes ne sera distribuée aux milices locales, car les pirates ne tarderaient pas à en acheter ou à en voler tout à leur aise.

Funérailles de l'impératrice Augusta

Paris, 12 janvier. — Le *Figaro* reçoit la dépêche suivante de Berlin :

« Les funérailles ont été peu imposantes : il y avait un monde énorme dans les rues; les terrasses des cafés débordaient.

» On a beaucoup remarqué la décoration de l'ambassade de France, dont toutes les fenêtres étaient drapées de noir.

» L'empereur était visiblement fatigué; le maréchal de Moltke suivait seul dans une voiture, il paraissait très cassé.

» Toute la fortune de l'impératrice, se montant à 4 millions de marks (5 millions de fr.), passe à la grande duchesse de Bade; l'impératrice Frédéric et ses filles ne sont même pas nommées dans le testament. »

Anniversaire princier

Paris, 12 janvier. — Les maisons royales de France et de Danemark célébreront demain le 24e anniversaire de la naissance de la princesse Marie d'Orléans, fille ainée de S. A. R. le duc de Chartres, femme de S. A. R. le prince Valdemar de Danemark.

L'empereur du Brésil en France

Madrid, 12 janvier.— L'empereur dom Pedro a traversé Madrid hier.

Il arrivera à la frontière française ce matin et se rendra immédiatement à Pau.

Le conflit anglo-portugais

Lisbonne, 12 janvier. — Le journal *Dia* dit que le désaccord entre les gouvernements portugais et anglais est plus accentué en présence des nouvelles exigences du cabinet de Londres.

Ces exigences étant accompagnées de préparatifs et de formidables démonstrations navales, la situation est délicate.

Le conseil d'Etat doit se réunir dans la soirée au palais de Belem, sous la présidence du roi.

Grèves en Bohême

Paris, 12 janvier. — On mande de Vienne au Figaro : « On signale une grande agitation dans les districts charbonniers de la Bohême. Une nouvelle grève est probable. »

Le duc de Chartres en Algérie

Alger, 12 janvier. — Le duc de Chartres a passé ici ; il se propose d'étudier en Algérie les monuments de l'époque romaine et ceux de la domination turque.

On sait que le duc de Chartres est un archéologue distingué.

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations militaires. — M. Radiguet, capitaine au 73e de ligne, est nommé à l'état-major du 1er corps; M. Ragot, capitaine au 8e, est nommé à l'état-major du 16e corps. M. Deny, capitaine d'état-major particulier du génie à Nancy, est désigné comme officier d'ordonnance du général Guichard, gouverneur de Lille. — M. Souchet, lieutenant au 16e, est désigné comme officier d'ordonnance du général Esmond d'Esclevin, commandant la 3e brigade d'infanterie et les subdivisions de région d'Arras et de Béthune.

L'école polytechnique. — L'*Officiel* publie la loi réduisant à six mois la durée du temps de service imposé aux militaires, candidats à l'école polytechnique, et prorogeant jusqu'à 21 ans la limite d'âge d'admission à cette école.

PRIME EXCEPTIONNELLE

La librairie du *Journal de Roubaix*, offre à titre de prime à tous les abonnés et à tous les acheteurs, un superbe recueil de seize morceaux de musique pour piano, grand format, se composant de 38 pages. Cet album qui porte le titre :

EXPOSITION-ALBUM, comprend les morceaux suivants :

1. *Sonnez trompettes*, polka militaire, Wegtte, chef de la musique de la Garde Républicaine; 2. *Rêverie*, Schumann; 3. *Mariesudege*, P. Hitz; 4. *Marche funèbre*, Chopin; 5. fantaisie sur *Il Crociato*, Meyerbeer; 6. *Chanson de Printemps*, (romance sans paroles), Mendelssohn; 7. *Trianon*, gavotte Louis XV, I Vasseur; 8. *1er prélude* (sur lequel Gounod a écrit son célèbre *Ave Maria*), Bach; 9. Fantaisie sur le *Calife de Bagdad*, Boieldieu; 10. *Dernière pensée*, Weber; 11. *Chanson Espagnole*, Paul Rougnon; 12. *Naïla*, polka mazurka, Georges Lamothe; 13. *Sérénade*, Schubert; 14. fantaisie sur *Lucie de Lammermoor*, Donizetti; 15. *Chant du soir*, rêverie nocturne, Bachman; 16. *La Tour Eiffel*, polka, Strauss.

Il est mis en vente au prix exceptionnel de **1 franc 50.**

Ajouter à cette somme 0,25, pour le recevoir franco par la poste.

Adresser les commandes, 17, rue Neuve, à Roubaix.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le parricide Vandomme. — Le bruit avait couru, dimanche, dans la journée, que le recours en grâce de Vandomme avait été rejeté et que son exécution aurait lieu ce matin lundi.

Cette croyance venait de ce que la gendarmerie de *Douai*, avait, dit-on, reçu l'ordre de se tenir prête à accompagner le condamné.

On ne sait pas encore si le recours en grâce a été rejeté.

C'est cependant dans le courant de cette semaine-ci qu'on s'attend, à Douai, à recevoir, de Paris, l'avis de la grâce ou de son rejet. L'exécution de Vandomme, si elle a lieu, suivrait celle de Dauga et le bourreau viendrait, sans doute, directement de Nancy à Roubaix.

La réunion générale de la société « Les Prévoyants de l'Avenir ». — La société « Les Prévoyants de l'Avenir », section de Roubaix, réunissait dimanche matin ses six cent quatre vingt-un membres en assemblée générale.

La réunion avait lieu dans la salle du *Globe*, Grande-Rue, qui n'a pas tardé à être comble.

Au bureau, nous remarquons, MM. Butruille, président, Burette, vice-président, Mascart, trésorier, Baudoin, président du comité de surveillance, Delnatte, membre de la société.

M. Butruille prend la parole et dans une petite allocution, remercie les membres de la société de s'être rendus en si grand nombre à la réunion générale. Il remercie également le bureau du dévouement qu'il a apporté dans ses fonctions délicates pendant l'exercice 1889, et engage tous les sociétaires à faire le plus d'adhérents possible en 1890.

Après M. Butruille, M. Burette, vice-président a lu le rapport du comité central, et M. Baudoin, le rapport du conseil supérieur de surveillance. Ensuite il est rendu compte de l'état financier de la section.

Le mouvement de l'effectif pendant l'année 1889 a été : au 1er janvier de 610, il est aujourd'hui, radiations, mutations et décès compris de 681 membres.

Voici maintenant les recettes de l'année 1889, mois par mois : janvier 2.353 fr., février 829 fr., mars 579 fr., avril 685 fr., mai 352 fr., juin 327 fr., juillet 841 fr., août 299 fr., septembre 374 fr., octobre 533 fr., novembre 343 fr., décembre 584 fr.; ce qui forme un total de 8.099 fr.

Après la lecture de ces chiffres, M. Burette a remercié la presse locale de son concours désintéressé.

On procède immédiatement après l'allocution de M. Burette, au renouvellement des membres sortants du bureau. Divers noms sont mis en avant qui sont tous acceptés. L'attribution de chacun des nouveaux membres du bureau, sera décidée à la réunion de mardi soir.

M. Achille Novelle, membre de la société, fait au bureau sortant de vives félicitations *sur la manière* dont il a géré les affaires des « Prévoyants de l'avenir », et la séance est levée au milieu des applaudissements unanimes de tous les sociétaires.

On annonce la mort d'un ancien maître nageur, employé à l'Ecole de natation de Roubaix, M. Henri-Joseph Depret.

Dès l'âge de huit ans, Depret se jetait dans une écluse profonde de sept mètres et en retirait un de ses camarades qui y aurait infailliblement péri.

En 1843, il plongeait à plusieurs reprises, tout habillé et malgré un froid rigoureux, dans l'Escaut pour sauver un homme. Ce sauvetage accompli au milieu d'un courant très rapide lui valut une médaille du roi des belges Léopold Ier.

En 1855, il arrachait à la mort trois cuirassiers tombés dans une carrière abandonnée, profonde d'environ 60 mètres.

Il entra alors à l'école de natation de Tournai, comme professeur, où il resta pendant 30 ans.

Pendant ce temps, il exposait encore sa vie pour retirer de l'eau un malheureux qui y était tombé accidentellement. Cet acte exécuté par un froid glacial, lui rapporta une médaille de première classe.

Quand il vint se fixer à Roubaix comme maître-nageur à l'école de natation, la ville de Tournai s'offrit à le faire décorer, mais il refusa, désirant revenir habiter son pays.

Une façon singulière de s'amuser. — Le nommé Pierre Lammens, quand il a légèrement caressé le liquide cher à Gambrinus, trouve très amusant de jeter des pierres dans les vitres, et se delecte, en entendant le bruit des carreaux qui se brisent sur le pavé.

C'est du moins l'explication qu'il donnait samedi soir vers dix heures, à ceux qui lui demandaient pourquoi il cassait les carreaux de madame Charlotte Crombé, 251, rue des anges.

Peu satisfaite de cette manière de se distraire, madame Crombé est allée prévenir la police qui a dressé un rapport contre le « casseur de vitres. »

Une rixe rue Delezenne. — L'agent Dubar, de service samedi vers trois heures, dans la rue Delezenne, a dressé un rapport contre Auguste D..., âgé de 28 ans et Auguste F... qui, bien qu'amis intimes, se battaient à coups de poing et avaient causé un rassemblement de plus de deux cents personnes.

Cause de la bataille : Un lapin dont Auguste F... avait, paraît-il, promis la peau à son ami ! ! !

Cette fois ce n'est pas le lapin qui a commencé.

Croix.— La population de Croix a été mise en émoi dimanche par un *incident* qui aurait pu devenir un épouvantable *accident*.

Par suite d'une manœuvre inexplicable, deux wagons chargés sont descendus avec une rapidité vertigineuse, la pente rapide qui conduit à l'usine de MM. Holden, ont brisé la barrière de bois et ont continué leur chemin avec la même vitesse vers la place de Croix.

Une minute plus tôt, et les deux wagons coupaient en deux le car à vapeur de Roubaix à Lille.

On est heureusement parvenu à arrêter les wagons dans leur course, et de nombreux accidents ont été évités.

La population de Croix, réclame — et avec raison — un système quelconque pouvant empêcher les wagons de descendre avec autant de rapidité la pente de l'usine, de façon à éviter une catastrophe qui peut se produire d'un jour à l'autre.

Wattrelos. — Deux douaniers postés au sentier Picavet ont arrêté, dimanche, à quatre heures du matin, deux femmes, porteuses de café de contrebande.

UNE PRIME UTILE

Déduction faite du prix du verre et de l'emballage, qui reste la propriété des souscripteurs, notre Eau minérale naturelle de Vals, source « Les Célestins », prime du journal, ne revient pas à plus de 15 centimes le litre, le prix des eaux de Seltz fabriquées avec les eaux contaminées des rivières ou des puits. Envoi de 50 bouteilles contre mandat de 15 francs adressé à l'administration du journal. Port en sus. 2

Remède contre l'influenza. — M. le docteur De Backer vient de faire paraitre une brochure sur l'influenza, sur son caractère infectieux, sur les moyens de se préserver de la maladie, et d'en guérir rapidement.

La brochure est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17. — Prix ; **0,75.**

Cartes de visites. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant cent cartes et cent enveloppes. (*Voir à la 4e page*). — **Cartes de visites à 2 fr. le cent.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

TOURCOING

Une malheureuse. — L'enquête se poursuit toujours sur les agissements de la lingère, dont nous avons parlé hier; et, à chaque pas, on découvre quelques méfaits nouveaux. Elle ne se bornait pas seulement à s'approprier des objets qui lui étaient confiés, soit pour la confection, soit pour des réparations; mais en raison de la confiance qu'on avait en elle, on lui remettait de l'argent pour aller faire des achats. L'argent elle le gardait, et elle achetait à crédit. C'est ainsi qu'on a découvert, chez bien des fournisseurs, des notes à solder, quand toujours on lui avait remis la somme nécessaire pour payer comptant.

On a également découvert que cette fille a fait de nombreux engagements au Mont-de-Piété.

Jusque samedi soir, elle niait tout, avec effronterie; mais enfin, pressée par l'évidence, elle a fini par avouer qu'elle avait volé certains coupons d'étoffes qu'elle disait tout d'abord avoir achetés au marché.

On n'en finirait pas si on voulait énumérer toutes les ruses employées par cette fille qui, hâtons-nous de le dire, n'est pas française. Elle est sortie, il y a quelques années, d'un orphelinat de Namur et s'appelle Maria Verhaenen, âgée de 29 ans.

Elle sera conduite aujourd'hui à Lille.

Nous pourrions en dire long sous le rapport des mœurs ; cette fille, dans ses interrogatoires, a fait preuve d'une inconcevable dépravation.

Le charbon. — Dans notre précédent numéro, il est dit que le charbon est augmenté d'un bon tiers depuis fin décembre. C'est novembre qu'il faut lire.

Condamnation. — Dans la dernière audience de la police correctionnelle de Lille, le sieur Bigotte de Tourcoing, a été condamné à *un mois de prison et 300 fr. d'amende* pour ivresse. Il est vrai que c'est un récidiviste endurci. Mais que les ivrognes sachent bien que le tribunal peut prononcer des condamnations plus sévères encore.

Bondues. -- *Reconstruction de l'Eglise.* - Encore une vieille église d'avant la Révolution qui va disparaître. Il est vrai que celle-ci n'a rien qui la recommande à l'attention de l'archéologue et elle est depuis bien longtemps reconnue insuffisante pour cette populeuse commune.

C'est M. Pierre Destombes, l'habile architecte de Roubaix, qui a dressé les plans de la nouvelle Eglise. L'adjudication des travaux aura lieu le 27 janvier courant à la mairie de Bondues.

Le devis, pour le gros œuvre seulement s'élève à près de 120,000 fr.

LILLE

Nous trouvons dans les correspondances rendant compte des cérémonies de l'avènement du nouveau roi de Portugal, un passage concernant le miniaturiste Van Driesten, de Lille.

Nous détachons le suivant des correspondances du *Soleil* :

« ... En rentrant au palais de Belem, la reine Amélie y a trouvé un magnifique bouquet de lilas blanc, venant de France, ainsi qu'un grand nombre de dépêches et de lettres de félicitations des amis qu'elle a laissés dans son ancienne patrie. Ces souvenirs, ces témoignages de sympathie fidèle l'ont profondément émue.

» La veille, Leurs Majestés avaient reçu de M. le comte de Franco, un gentilhomme lisbonnais que les Parisiens connaissent bien pour la grande part qu'il prend toujours au soulagement des victimes des désastres français, une merveille artistique commandée à Paris, il y a deux ans environ, et qui n'a pas nécessité *moins que ce long temps* pour être parachevée. Cette œuvre unique, splendide spécimen d'un art aujourd'hui disparu, l'enluminure gothique a été exécutée par le peintre Van Driesten sur les indications du donateur. Destinée à glorifier l'alliance de la Maison de Bragance avec la Maison de France, elle résume les grandes pages de l'histoire portugaise. »

Suit une longue description de cette œuvre compliquée et admirable dont les visiteurs de l'Exposition des Aquarellistes ont pu voir une réduction photographique au Palais-Rameau, après quoi le correspondant continue :

« Cette œuvre d'art, qui figura à l'Exposition, où elle obtint une grande médaille d'or, a été exécutée sur peau : elle ne mesure pas moins d'un mètre de haut sur soixante-quinze centimètres de large. Le cadre, en vieux chêne, est orné à sa partie supérieure d'un grand écusson en or portant les armes des maisons de Bragance et de France, et surmonté de la couronne royale. Cette magnifique composition, d'une inspiration à la fois si patriotique et si délicate, occupe aujourd'hui l'une des places d'honneur du palais de Belem. »

Les travaux de la gare. — Nous avons annoncé jeudi dernier l'arrivée sur la place de la gare de la première colonne destinée à soutenir le gigantesque sommier de la salle des Pas-Perdus.

Hier les équipes de l'usine de Fives ont amené à trois heures et demie le second pilier.

Ces deux énormes blocs pèsent chacun le poids respectable de 12.000 kilos.

Une réunion publique, organisée par le « Comité de vigilance de la 1re circonscription de Lille », a eu lieu samedi soir, dans la salle de l'Alliance, rue d'Arras, pour permettre à M. Werquin, député, de rendre compte de son mandat. Environ deux cents électeurs assistaient à cette réunion. Après la constitution du bureau,

---

FEUILLETON DU 14 JANVIER 1890 — 21

DOUBLE-BLANC

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

V

— Je me charge de le lui demander. Je pourrai même vous l'amener, si vous tenez à l'interroger vous même.

— Oh ! oui... après la représentation.

— Je n'ai qu'à lui faire signe... seulement, il faudrait d'abord qu'il me vît, car il ne soupçonne pas que je suis là.

— Tâchez d'attirer son attention, pendant qu'il est à portée.

— Ce ne sera pas difficile... mais je crains d'attirer aussi celle de Pibrac qui trône aux fauteuils d'orchestre...

— Vous avez raison; mieux vaut ne pas nous exposer à ce désagrément. D'autres que ce Pibrac pourraient nous découvrir... d'autant que j'aperçois là-bas, dans la coulisse, un monsieur qui m'inquiète. Il avait disparu... le voilà revenu et je veux m'assurer d'abord que ce n'est pas...

La marquise, sans cesser de regarder ce personnage, avança la main pour reprendre sa lorgnette, mais elle ne réussit qu'à la faire tomber sur les timbales d'un musicien assis juste au-dessous de l'avant-scène. La lorgnette fit tant de bruit en heurtant la peau d'âne que les spectateurs les plus rapprochés tressautèrent dans leurs stalles et que le chef d'orchestre se retourna, furieux.

La marquise, pour éviter de se montrer, aurait fait volontiers le sacrifice de sa lorgnette, mais le timbalier venait de la ramasser; il s'était levé pour la remettre au maladroit qui avait failli crever sa caisse, et il frappait avec un de ses tampons contre le soubassement de la loge, pour avertir ceux qui l'occupaient.

Les spectateurs riaient, l'instrumentiste maugréait, et du haut de son pupitre le chef d'orchestre brandissait son archet comme pour jeter l'anathème au coupable.

Ce ridicule accident avait troublé ses musiciens qui lâchaient des fausses notes, et même les danseuses qui manquaient la mesure. Des chut énergiques s'élevaient de tous côtés, sans parler des exclamations gouailleuses : « le baissera !... le baissera pas. »

Il s'agissait de l'écran qui restait levé, en dépit des appels réitérés de l'homme aux timbales, et plus les gens de l'avant-scène faisaient la sourde oreille, plus le murmure s'accentuait. On commençait à mal interpréter l'obstination qu'ils mettaient à se cacher et les commentaires inconvenants allaient leur train.

Comique d'abord, l'incident menaçait de tourner en scandale, par la faute d'un sot qui aurait dû se tenir tranquille, sauf à remettre après l'acte, à l'ouvreuse, l'objet tombé qu'on ne lui réclamait pas

Hervé sentit qu'il fallait en finir, sous peine de voir intervenir le commissaire chargé de maintenir l'ordre dans le théâtre, et sans consulter Mme de Mazatlan, qui n'était pas en état de le conseiller, il se leva, s'accouda sur le rebord de la loge et reçut des mains du musicien la malencontreuse lorgnette.

Ce dénouement d'une situation grotesque fut salué par des applaudissements ironiques et le seigneur de Scaër se hâta de rentrer dans l'ombre.

Quand il se redressa, ses yeux rencontrèrent ceux de Pibrac, qui leva les bras au ciel pour exprimer sa stupéfaction.

Et, comme un malheur n'arrive jamais seul, Hervé, en se retirant, appuya involontairement sur l'écran qui s'abaissa.

La marquise se trouva ainsi en évidence, au moment où une fausse manœuvre d'un gazier, posté dans les frises, envoyait jusqu'au fond de l'avant-scène un aveuglant rayon de lumière électrique qui aurait dû tomber sur les demoiselles du corps de ballet. Elle apparut tout à coup dans un nimbe comme une fée d'apothéose, et cet éclairage qui ne lui était pas destiné attira sur sa blonde beauté l'attention de tous ceux que la chute du télescope de poche avait occupés un instant. On la vit de la salle, on la vit de la scène, on la vit des coulisses. Jamais *incognito* ne fut plus complètement et plus subitement violé.

Hervé se précipita pour relever l'écran et il le releva, mais trop tard. L'effet était produit. Alain lui-même avait reconnu son maître, et c'était le seul bon résultat qu'eût produit ce baroque accident. Mais le ballet tirait à sa fin et si, comme on devait le supposer, le tableau suivant se passait en dialogues, sans musique, Hervé et la marquise allaient pouvoir échanger leurs impressions et se concerter sur ce qu'ils avaient à faire pour se préserver des conséquences possibles d'une illumination intempestive.

— Pibrac nous a vus, dit Hervé pendant que la toile tombait. Pour ma part je m'en moque, et comme il ne sait pas qui vous êtes, il n'y a que demi-mal.

— S'il n'y avait que lui, je ne serais pas inquiète, murmura la marquise. Mais je crains fort de vous avoir compromis en vous donnant rendez-vous ici.

— Compromis, moi ! Et comment ?

— J'aime autant ne pas vous le dire. Vous vous tourmenteriez peut-être sans motif, car après tout, j'ai pu me tromper... mais je crois que je vais partir... la place est trop périlleuse.

— Partir !... sans me dire...

— Ce que je vous ai promis de vous apprendre. Ce n'est pas ma faute si tous ces contre-temps successifs m'ont empêchée jusqu'à présent de tenir ma promesse. Et vous n'y perdrez rien, car il ne tiendra qu'à vous de me revoir bientôt. Après ce qui vient de se passer, je n'ai plus de ménagements à garder et je vous dois la vérité.

Hervé, ne comprenant pas grand'chose à ce langage plein de réticences, pensa que la marquise, incomplètement remise d'une émotion dont il ignorait encore la véritable cause, divaguait un peu et qu'il convenait de lui laisser le temps de se calmer tout à fait.

— Madame, dit-il doucement, je suis et je serai toujours à vos ordres, mais permettez-moi de vous dire que vous auriez grand tort de sortir en ce moment. Pibrac vient de quitter son fauteuil d'orchestre et vous vous exposeriez à le rencontrer dans le corridor. Attendez qu'il ait repris sa place. Cela ne tardera guère. Il est sans doute allé fumer une cigarette dehors et il rentrera dans cinq minutes. L'entr'acte sera très court.

— Ce n'est pas ce monsieur que je crains, répliqua la marquise. Il ne m'a vue que masquée, au bal de l'Opéra, et il ne me reconnaitra pas.

— C'est juste... mais... si vous ne le craignez pas, qui craignez-vous donc ?

— Personne. Mais vous... si Mlle de Bernage, apprenait qu'on vous a vu dans ma loge...

— Comment l'apprendrait-elle ?

— Son père ne connait pas ce Pibrac ?

— Fort peu... et il ne l'aime pas. Si Pibrac se permettait de lui parler de moi, il le recevrait fort mal et il ne l'écouterait pas. Du reste, vous venez de me dire que vous ne redoutiez pas les indiscrétions de ce garçon sans conséquence. Convenez-donc, Madame, que vous avez quelque autre sujet d'inquiétude.

— Eh bien ! oui. Tout à l'heure, j'ai cru apercevoir dans la coulisse .. de l'autre côté de la scène... presque en face de nous... M. de Bernage.

Hervé allait se récrier. Il se souvint tout à coup des propos que Pibrac lui avait tenus sur la place du Châtelet. Bernage, affirmait Pibrac, fréquentait le foyer des artistes de ce théâtre qu'il commanditerait peut-être un jour. Bernage avait bien pu y venir, ce soir-là.

— Si c'est lui, reprit la marquise, il nous a certainement vus quand la lumière électrique est tombée sur nous.. et Dieu sait ce qu'il a dû penser.

Hervé de Scaër eut un mouvement de révolte. Il se sentait fort de son innocence.

— Peu m'importe ce qu'il en pensera, répliqua-t-il sèchement. Je ne suis pas un enfant qu'on morigène et je ne reconnais pas à M. de Bernage le droit de s'occuper de ce que fais.

Vous m'accorderez bien cependant qu'il pourra vous demander comment nous nous connaissons assez pour aller au spectacle ensemble... car enfin, il croit que je vous ai vu une seule fois dans le salon de sa fille.

— Je lui répondrai que cela ne le regarde pas.

— Ce serait une vraie déclaration de rupture.

— Peut-être... mais, quoi qu'il arrive, je ne veux pas me mettre sur le pied d'avoir à rendre compte de mes actions.

— Décidément, vous n'êtes pas très amoureux de Mlle de Bernage, dit en souriant la marquise.

— Que je le sois ou non, répliqua brusquement Hervé, j'ai souci de ma dignité et je tiens à mon indépendance. Personne ne me fera jamais la loi.

— Alors, pour une question d'amour-propre, vous renonceriez à un mariage avantageux ?

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

(*A suivre*).

la porte mobile qu'ils pousseront pour entrer | qu vous exprimer ma sympathie en...